La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

LA PLACE DES FEMMES DANS LES LIEUX DE DÉCISION : PROMOUVOIR LA MIXITÉ

2007

Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : communication
Traité par : Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité

Adopté le : 09/01/2007
Mandature : 2004-2010

Rapporteur :

Bourven Monique

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

Après un état des lieux confirmant l'existence du fameux "plafond de verre" et un recensement des freins et processus qui contribuent à la rareté des femmes dans les lieux de décision, quels qu'ils soient, la communication de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes évoque les raisons qui doivent conduire notre société à promouvoir la mixité dans ses différentes instances dirigeantes. Puis sont proposés des moyens concrets pour que ces objectifs de management partagé, dont la valeur ajoutée est probante, passe de l'incantation à la réalité.

Descripteur Eurovoc :
égalité homme-femme
Domaine Eurovoc :
Vie politique

© - copyright CESE - Mai 2024